

## RÈGLES DU CONCOURS

### “Hera Residences: Nouvelle maison sur roues”

---

#### 1. INTRODUCTION

**ALCANCE ATRAENTE, LDA.** (ci-après dénommé “ALCANCE ATRAENTE”), dont le siège social est situé Rua Latino Coelho, 13. 13-A e 13-B, 3e étage, 1050-132 Lisbonne, inscrite au Bureau du Registre du Commerce de Lisbonne sous le numéro unique d'enregistrement et de personne juridique 514619392, ici représentée par Inês Ramos e Fonseca, en tant que gérante, avec pouvoirs d'agir, et **VANTAGEM GALOPANTE, LDA.** (ci-après dénommé “VANTAGEM GALOPANTE”), dont le siège social est situé Rua Latino Coelho, 13, 13-A e 13-B, 3e étage, 1050-132 Lisbonne, enregistrée au Bureau du Registre du Commerce de Lisbonne sous le numéro unique d'enregistrement et de personne juridique 514620200, ici représentée par Inês Ramos e Fonseca, en tant que gérante, avec pouvoirs d'agir, conjointement dénommés "PROMOTEURS", aura lieu entre le 23 juin 2021 et le 31 décembre 2022 un concours intitulé "Hera Residences: Nouvelle maison sur roues", qui obéira aux clauses qui suivent:

#### 2. PÉRIODE DU CONCOURS

Le concours se déroulera du 23 juin 2021 au 31 décembre 2022 (*inclus*).

#### 3. PARTICIPANTS

Peuvent participer à ce concours toutes les personnes physiques majeures qui achètent directement aux PROMOTEURS au moins une fraction autonome du PROJET IMMOBILIER dénommé "Hera Residences", situé dans l'immeuble urbain décrit au Conservatoire du Registre Foncier de Lisbonne sous le numéro 2543/20061205 et dans l'immeuble urbain décrit au Conservatoire du Registre Foncier de Lisbonne sous le numéro 496/20061205, tous deux dans la commune de Lumiar, à Lisbonne (le "PROJET IMMOBILIER").

Les partenaires, administrateurs, employés, contractants et agents de ALCANCE ATRAENTE et/ou de VANTAGEM GALOPANTE, ainsi que les membres de leur famille immédiate ne peuvent pas participer à ce concours de quelque manière que ce soit, et ne peuvent pas participer au même concours les partenaires, administrateurs, employés, contractants et agents des sociétés sous-traitées par les PROMOTEURS pour l'exécution de ce concours.

Ne sont pas non plus admis à participer tous ceux qui sont en mesure de bénéficier illégitimement d'informations privilégiées non publiques liées au concours, ainsi que tous ceux qui sont en mesure d'altérer illégitimement le déroulement de celui-ci.

#### 4. PROMOTION DU CONCOURS

Le concours sera annoncé sur le site web du PROJET IMMOBILIER (<https://heraresidences.com>), sur les

## CONTEST RULES

### “Hera Residences: New home on wheels”

---

plateformes Google Ads, Facebook, Instagram, LinkedIn, par e-mail (à travers des actions d’e-mail marketing) et, également, sur les plateformes suivantes destinées à la promotion du mobilier, sans préjudice d'autres qui pourraient être utilisées:

[BPI Expresso Imobiliario];

[Idealista];

[Imovirtual].

Les PROMOTEURS du concours sont tenus d'exposer clairement toutes les conditions relatives à celui-ci, conformément aux dispositions de l'article 11 du Décret-loi n° 330/90 du 23 octobre dans sa rédaction actuelle.

#### 5. COMMENT PARTICIPER

La participation au concours implique la pleine acceptation de ce règlement.

Pour participer à ce concours, les participants doivent acheter au moins une unité résidentielle, destinée au logement, appartenant au PROJET IMMOBILIER dans les délais auxquels la période du concours fait référence.

Après l'acquisition de la fraction autonome, chaque participant doit:

(i) Créer un titre/headline sur le PROJET IMMOBILIER pouvant être utilisé dans une future campagne publicitaire (format numérique, presse écrite ou outdoor).

(ii) Brève explication des éléments de communication en termes graphiques (Ex : couple à la maison avec des enfants jouant dans le jardin, etc ...)

Limite maximum: 200 caractères

(iii) Présenter une photographie, de leur propre auteur, représentant la ville de Lisbonne et reflétant la qualité de vie offerte par le PROJET IMMOBILIER.

Chaque participant doit envoyer les éléments mentionnés ci-dessus en format PDF à l'adresse électronique suivante, dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de l'acquisition de la ou des unités de construction [...], avec le texte suivant:

*[nom complet], acheteur de l'unité d'appartement [...], de l'immeuble urbain décrit au Conservatoire du Registre Foncier de Lisbonne sous le numéro [...] souhaite participer au concours appelé "Hera Residences: Nouvelle maison sur roues", acceptant expressément et inconditionnellement son règlement, dont il a pris pleinement et parfaitement connaissance, envoyant en annexe les éléments qui y sont énumérés pour rendre effective ladite participation. Il déclare également que ces éléments sont de sa propre création.*

## CONTEST RULES

### “Hera Residences: New home on wheels”

---

Concernant le titre/headline du PROJET IMMOBILIER (“**Travail**”) utilisé pour participer au concours susmentionné, je concède à **ALCANCE ATRAENTE, LDA.** et **VANTAGEM GALOPANTE, LDA.** une licence irrévocable, exclusive, mondiale et sous-licenciable pour exercer et utiliser pleinement les droits de propriété intellectuelle associés au Travail, dans la mesure maximale permise par la loi, à partir du moment de la production du Travail jusqu’à la date d’extinction du droit de propriété intellectuelle inaliénable correspondant, sans aucune restriction quant aux moyens et aux fins prévus.

Cette licence ne crée ni n’accorde aucun remboursement, paiement compensatoire ou droit économique de quelque nature que ce soit pour le concédant.

Enfin, je déclare que je n’ai pas cédé, en tout ou en partie, les droits mentionnés dans le présent document à une autre personne physique ou juridique, de manière à faire obstacle ou à interférer de quelque manière que ce soit avec les droits accordés ci-dessus; ainsi que le fait que le Travail ne viole aucun droit de propriété intellectuelle de tiers.

*Il est demandé que toutes les communications dans le cadre de ce concours soient faites aux moyens de contact suivants:*

*Téléphone: 214606510*

*E-mail: [casasobrerodas@heraresidences.com](mailto:casasobrerodas@heraresidences.com)*

Les personnes qui acquièrent plus d’une unité, destinée au logement, peuvent participer au concours autant de fois que le nombre d’unités effectivement acquises.

Après la remise de ces éléments, chaque participant reçoit un message à son adresse e-mail indiquant que sa participation a été validée.

#### 6. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les critères suivants ont également été établis pour une participation valable à ce concours:

- a) Toutes les inscriptions sont soumises à l’approbation des PROMOTEURS, qui vérifieront si elles remplissent les conditions énoncées dans le présent règlement.
  - b) Tous les participants doivent conserver les documents originaux qui ont permis la réalisation de leurs inscriptions.
  - c) Les documents trafiqués, altérés ou falsifiés et qui ne sont pas de la création directe des participants ne seront pas pris en considération.
  - d) S’il est impossible de contacter le gagnant en raison d’informations incorrectes ou pour toute autre raison indépendante de la volonté des PROMOTEURS, le gagnant ne recevra pas le prix qui lui serait normalement dû.
  - e) Un seul prix sera attribué pour l’ensemble du concours.
-

## CONTEST RULES

### “Hera Residences: New home on wheels”

---

#### 7. PRIX

Dans le cadre de ce concours, un seul prix sera attribué, qui est le suivant:

**Véhicule léger, Mercedes-Benz, modèle Classe A 250, version hybride.**

Le prix de ce concours est personnel et non transmissible et ne peut être échangé contre un autre prix, ni remboursé en espèces ou par chèque bancaire, ni faire l'objet d'une quelconque modification ou compensation à la demande du gagnant.

Le prix est limité au stock existant.

Si, pour des raisons indépendantes de la volonté des PROMOTEURS, il n'est pas possible de remettre le prix décrit ci-dessus au gagnant, lesdites entités pourront le remplacer par un autre de caractéristiques égales.

#### 8. DÉTERMINATION DES GAGNANTS

Le gagnant sera choisi parmi l'univers des participants au concours, étant celui qui aura obtenu le score maximum sur la base des critères suivants:

- (i) Créativité – Échelle de 0 à 100%;
- (ii) Message – Échelle de 0 à 100%;
- (iii) Langage graphique – Échelle de 0 à 100%;
- (iv) Innovation – Échelle de 0 à 100% ;
- (v) Interprétation du défi – Échelle de 0 à 100%;
- (vi) Qualité de la photographie – Échelle de 0 à 100%.

Les critères seront évalués par un panel de juges aux compétences et aptitudes reconnues, spécialisés dans la photographie, le marketing et la publicité, composé de:

- (i) João Nunes Coelho; et
- (ii) Fernando Guerra.

Le jury a le pouvoir de demander aux participants des clarifications sur les projets soumis. En cas d'égalité, le prix sera attribué au concurrent le plus jeune en termes d'âge.

#### 9. ANNONCE DES GAGNANTS

L'annonce du statut du gagnant sera faite aux participants lors d'un événement public, dont la promotion sera assurée par les PROMOTEURS, à une date, une heure et un lieu qui seront annoncés par ces derniers aux

## CONTEST RULES

### “Hera Residences: New home on wheels”

---

adresses électroniques indiquées par chaque participant.

À la même date, la liste des participants et les points attribués à chacun d'entre eux seront annoncés.

Le prix sera remis à la date de l'annonce du gagnant.

A cette date, un document symbolique sous forme de Chèque-Cadeau sera émis par les PROMOTERS et remis au gagnant, représentant la remise du prix. Pour récupérer le prix, le gagnant doit présenter le Chèque-Cadeau chez le concessionnaire automobile préalablement sélectionné par les PROMOTEURS.

Le jour de la remise du véhicule, le gagnant doit signer une déclaration, certifiant la remise de celui-ci.

Les PROMOTEURS considèrent comme non acceptation du prix (renonciation), et le gagnant n'aura pas le droit à celui-ci, lorsque:

- (i) le gagnant ne se présente pas au événement public au cours duquel sa qualité de gagnant est annoncée ou n'est pas représenté par un tiers, dûment mandaté à cet effet. Dans ce cas, si les concurrents ne peuvent pas se présenter à l'événement public, ils doivent en informer les PROMOTEURS à l'e-mail visée au paragraphe 14 ci-dessous au moins trois jours ouvrables avant la date de l'événement, en envoyant une déclaration dûment signée et authentifiée dans laquelle ils attestent de la capacité du tiers à recevoir, en leur nom et pour leur compte, le Chèque-Cadeau en cas d'attribution du prix;
- (ii) le gagnant ne récupère pas le prix chez le concessionnaire automobile, en présentant le Chèque-Cadeau, dans les 20 jours ouvrables;
- (iii) le gagnant ne remplit pas la déclaration de remise du prix au moment de l'enlèvement chez le concessionnaire automobile.

En cas de renonciation au prix comme indiqué ci-dessus, le participant gagnant perdra le droit au prix et celui-ci sera attribué au participant arrivé en deuxième position, et ainsi de suite jusqu'à l'attribution effective du prix.

Le droit au prix est personnel et non transmissible.

#### 10. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce concours seront traitées par les PROMOTEURS en tant que Responsables Conjointes du Traitement, et selon les termes indiqués ci-dessous.

Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir des informations sur le traitement conjoint effectué par les PROMOTERS en envoyant un e-mail à [protecaodedados@heraresidences.com](mailto:protecaodedados@heraresidences.com).

## CONTEST RULES

### “Hera Residences: New home on wheels”

---

#### **Responsables du Traitement:**

**ALCANCE ATRAENTE, LDA.**, dont le siège social est situé Rua Latino Coelho, 13. 13-A e 13-B, 3e étage, 1050-132 Lisbonne, inscrite au Bureau du Registre du Commerce de Lisbonne sous le numéro unique d'enregistrement et de personne juridique 514619392.

Et

**VANTAGEM GALOPANTE, LDA.**, dont le siège social est situé Rua Latino Coelho, 13. 13-A e 13-B, 3e étage, 1050-132 Lisbonne, inscrite au Bureau du Registre du Commerce de Lisbonne sous le numéro unique d'enregistrement et de personne juridique 514620200.

#### **Finalités du traitement des données personnelles:**

Les données personnelles collectées dans le cadre du concours seront traitées aux fins suivantes:

- Effectuer toutes les activités nécessaires pour gérer la participation au concours, y compris, le cas échéant, l'envoi de communications liées à ce concours.
- Faire connaître, promouvoir et publier, sur internet, le nom des participants dans le but de faire connaître aux autres participants et au grand public les scores obtenus par chaque participant.
- Fournir aux participants les informations nécessaires pour que leur participation soit conforme au présent règlement.
- Vérifier l'inexistence de pratiques frauduleuses ou contraires au Règlement.
- Pour remplir les obligations légales inhérentes à la promotion.
- Identifier le gagnant.
- Vérifier que le prix a été obtenu de manière licite et que sa participation est conforme au présent règlement.
- Notifier le participant du prix obtenu par l'envoi d'un e-mail, d'une lettre ou d'un appel téléphonique. Les informations fournies par le participant lors de son inscription au concours seront considérées comme correctes.
- Remise du prix.

#### **Base juridique du traitement des données personnelles:**

La base juridique du traitement de vos données personnelles est la mise en œuvre du présent Règlement, ainsi que l'intérêt légitime des PROMOTEURS à assurer les bonnes conditions de réalisation du concours.

#### **Communication de données à des tiers:**

Les données personnelles traitées par les PROMOTEURS peuvent être communiquées aux destinataires suivants, sur la base des motifs légaux de la communication:

- Le traitement des données personnelles à des fins de Publicité, de promotion et de publication sur Internet des noms des participants (...) implique nécessairement la communication des données à tout tiers ayant accès aux médias et aux canaux de communication où les données des intéressés sont reproduites, publiées ou communiquées publiquement. Lorsque la reproduction, la communication publique ou la publication des données personnelles des personnes concernées a lieu dans des médias accessibles depuis n'importe quel pays du

## CONTEST RULES

### “Hera Residences: New home on wheels”

---

monde, comme sur Internet, le traitement des données permettra à des tiers situés hors du territoire de l'Espace Économique Européen de prendre connaissance des données personnelles.

- Aux juges, Tribunaux, associations de consommateurs ou tout autre tiers auxquels les PROMOTEURS sont tenus de communiquer les informations en cas de litige.

- Aux fournisseurs tiers de soutien logistique ou administratif (par exemple, les fournisseurs de services de livraison, de technologie de l'information). Ces tiers peuvent avoir accès aux données personnelles dans la mesure où cela est nécessaire pour fournir ces services.

#### **Période de conservation des données personnelles:**

Les PROMOTEURS conserveront les données personnelles des participants pendant la durée du concours et, après cette période, pendant les périodes de conservation établies dans la législation applicable pour l'accomplissement des obligations légales auxquelles les promoteurs sont tenus.

#### **Droits des personnes concernées:**

Les participants peuvent exercer les droits suivants à tout moment:

(i) demander l'accès à ses données personnelles: Vous avez le droit d'obtenir de notre part la confirmation que des données personnelles vous concernant sont traitées ou non et, le cas échéant, de demander l'accès à vos données personnelles. Les informations relatives à l'accès comprennent - entre autres - les finalités du traitement, les catégories de données à caractère personnel concernées et les catégories de destinataires ou les destinataires auxquels leurs données personnelles ont été ou seront divulguées. Toutefois, il ne s'agit pas d'un droit absolu et les intérêts d'autres personnes limitent votre droit d'accès.

Vous pouvez avoir le droit d'obtenir une copie des données personnelles traitées.

(ii) demander la rectification de vos données personnelles: vous avez le droit d'obtenir de notre part la rectification des inexactitudes concernant vos données personnelles. En fonction des finalités du traitement, vous avez le droit de faire compléter vos données personnelles incomplètes, y compris par une déclaration supplémentaire.

(iii) demander l'effacement de vos données personnelles: dans certaines circonstances, vous pouvez avoir le droit d'obtenir de notre part l'effacement de vos données personnelles et nous pouvons être obligés d'effacer ces données personnelles;

(iv) demander la limitation du traitement de vos données personnelles: dans certaines circonstances, vous pouvez avoir le droit d'obtenir de notre part la limitation du traitement de vos données personnelles. Dans ce cas, vos données seront marquées et ne pourront être traitées par nous qu'à certaines fins.

(v) demander la portabilité des données: dans certaines circonstances, vous pouvez avoir le droit de recevoir les données personnelles que vous nous avez fournies dans un format structuré, couramment utilisé et de lecture automatique et vous pouvez avoir le droit de transmettre ces données à une autre entité sans que nous puissions l'empêcher.

(vi) s'opposer au traitement de vos données personnelles: dans certaines situations, vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données personnelles.

## CONTEST RULES

### “Hera Residences: New home on wheels”

---

L'exercice des droits susmentionnés doit être effectué en envoyant une communication écrite à l'un des Responsables du Traitement, accompagnée d'une photocopie de la carte de citoyen ou d'un autre document d'identification, à l'une des adresses suivantes:

**Exercice des droits auprès de ALCANCE ATRAENTE, LDA.:**

Adresse e-mail: [protecaodedados@heraresidences.com](mailto:protecaodedados@heraresidences.com)

**Exercice des droits auprès de VANTAGEM GALOPANTE, LDA.:**

Adresse e-mail: [protecaodedados@heraresidences.com](mailto:protecaodedados@heraresidences.com)

La copie de la carte de citoyen ou d'un autre document d'identification est dans ce cas utilisée uniquement pour établir l'identité du demandeur aux fins de l'accès, de la rectification, de l'annulation et de l'opposition, et elle est traitée uniquement à cette fin et supprimée dès qu'elle n'est plus nécessaire à cette fin.

Les participants peuvent également déposer une plainte auprès de l'Autorité de Contrôle au Portugal, la Comissão Nacional de Proteção de Dados, Avenida D. Carlos I, 134, 1º, 1200-651, Lisbonne ([www.cnpd.pt](http://www.cnpd.pt)), notamment en ce qui concerne l'exercice de vos droits.

#### 11. RESPONSABILITÉ ET CAUSES DE DISQUALIFICATION DES PARTICIPANTS

Si des irrégularités sont constatées dans la participation de tout participant, les PROMOTEURS se réservent le droit d'exercer toutes les actions légales contre les contrevenants.

En aucun cas, les PROMOTEURS ne pourront être tenus responsables de tout dommage ou perte résultant de l'attribution, de l'acceptation, de la jouissance, de l'utilisation, du rejet et/ou de la perte du prix attribué dans le cadre de ce concours et/ou de tout incident survenant après l'attribution et pendant la jouissance du prix par le participant.

#### 12. CHANGEMENT DE CIRCONSTANCES

En cas de circonstances de force majeure, les PROMOTEURS se réservent le droit de modifier, de suspendre ou d'annuler le concours.

En aucun cas, les PROMOTEURS ne seront tenus responsables des défaillances technologiques des services de communication résultant de causes imprévues.

## **CONTEST RULES**

### **“Hera Residences: New home on wheels”**

---

#### **13. OBSERVATIONS FINALES**

Ce concours n'implique pas un facteur de chance ou de hasard, ni un tirage au sort qui désigne les participants gagnants des prix énumérés ci-dessus, il ne relève donc pas de ce que l'on appelle les "modalités du jeu liées au jeu de hasard ou de fortune", conformément aux dispositions des articles 159 à 164 du Décret-loi n° 422/89 du 2 Décembre, dans sa version actuelle.

Les PROMOTEURS peuvent à tout moment modifier le présent règlement. Toute modification importante du présent règlement sera communiquée sur le site Internet du PROJET IMMOBILIER et aux adresses électroniques des participants respectifs, 10 jours avant l'entrée en vigueur des modifications. Si le participant choisit de continuer à participer à ce concours, il accepte ces modifications.

La participation au concours implique la déclaration tacite que les participants connaissent et acceptent pleinement et sans réserve ce règlement.

Ce concours est régi par la législation en vigueur au Portugal.

Les PROMOTEURS et le participant gagnant doivent collaborer pour promouvoir l'enregistrement de la propriété du véhicule au nom de ce dernier, les PROMOTEURS prenant en charge tous les émoluments et frais y afférents.

#### **14. INFORMATIONS**

Toute demande d'information doit être adressée à:

Inês Ramos e Fonseca

[casasobrerodas@heraresidences.com](mailto:casasobrerodas@heraresidences.com)